

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00205

Numéro SIREN : 819 179 839

Nom ou dénomination : A.G.H

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2017 sous le numéro de dépôt 5479

A.G.H
Société par actions simplifiée au capital de 250 euros
Siège Social : 5 IMPASSE DES ALPINES
13690 GRAVESON
RCS TARASCON 819179839

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 AOUT**

Les associés de la SAS A.G.H , au capital de 250 €, divisé en 50 actions de 5 € chacune, se sont réunis au siège social, le 31 août 2017 à 19 heures, en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

Mme HAYRABEDIAN Florence née VIGNE demeurant à 5 Impasse des Alpines 13690 GRAVESON, titulaire de 25 actions

M HAYRABEDIAN Jean-françois demeurant à 5 Impasse des Alpines 13690 GRAVESON, titulaire de 25 actions

Total des actions 50

L'assemblée est présidée par Madame HAYRABEDIAN Florence.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis par la loi ont été envoyé aux associés au moins quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau président suite à la démission de la présidente Mme GONZALES Christine avec effet au 31 août 2017.
- Nomination d'un nouveau directeur général suite à la démission de la directrice générale Mme HAYRABEDIAN Florence avec effet au 31 JUILLET 2017.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant. La discussion est ouverte .

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
PV DEPOT N° DU



- 5 DEC. 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Présidente et en remplacement de Madame GONZALES Christine démissionnaire :

Madame VIGNE Florence épouse HAYRABEDIAN
Demeurant 5 Impasse des Alpines
13690 GRAVESON

Pour une durée illimitée à compter du 1 septembre 2017.

La Présidente exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Mme HAYRABEDIAN Florence présente à l'assemblée déclare accepter les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées. Elle affirme n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission avec effet au 31 juillet 2017 de Mme HAYRABEDIAN Florence de ses fonctions de directrice générale et décide qu'elle ne sera pas remplacer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président ainsi que par tous les associés présents après lecture.

Madame HAYRABEDIAN Florence MONSIEUR HAYRABEDIAN Jean-François

